



BILAN PROFESSIONNEL RENFORCE

A l'attention des Agents des Fonctions Publiques en PPR

PUBLIC : Tout public

PREREQUIS : Agents reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions s'engageant dans un parcours de reconversion, au sein de toutes fonctions publiques.

DUREE :

Au total, 46 h 00 :

- Face à face individuel : 20h00
- Face à face collectif : 13h30
- Travail personnel : 09h00
- Réunions de suivi : 03h30

DATES ET HORAIRES

A définir avec la/le bénéficiaire

LIEU

- Site St Charles-Marseille
- Site Saporta (Aix en Provence)
- A distance

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Entretiens individuels, Questionnaires, Tests, Enquêtes de terrain, Recherches documentaires, Ateliers thématiques collectifs/individuels

OBJECTIFS

- ✓ Analyser et valoriser vos compétences
- ✓ Elaborer votre projet professionnel, et / ou le cas échéant de formation
- ✓ Valider votre projet
- ✓ Identifier comment valider vos acquis par un diplôme
- ✓ Mieux vous connaître afin d'être préparé à la réalisation de votre positionnement professionnel futur (adaptation du poste, reclassement, ...)

PROGRAMME

Un accompagnement en 3 étapes...

- 1^{ère} ETAPE : 07h au total
« Accompagnement spécifique et individualisé de la personne reconnue Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi vers une intégration sociale et professionnelle »
- 2^{ème} ETAPE 24h au total
« Bilan professionnel » : 17h en face à face ; 7h de travail personnel.
- 3^{ème} ETAPE : 11 h 30 au total
« Modules de Préparation à la reconversion professionnelle »
...En alternance avec des Réunions de suivis (avant, pendant et après).

Les + de la prestation

- Bilan individualisé
- Bilan personnalisé

Conseiller Bilan
M. Jean-Marie ROSI

Renseignements et Inscriptions
Monique MARCANTONI
monique.marcantoni@univ-amu.fr
04 13 94 97 28

MAJ_10/02/23